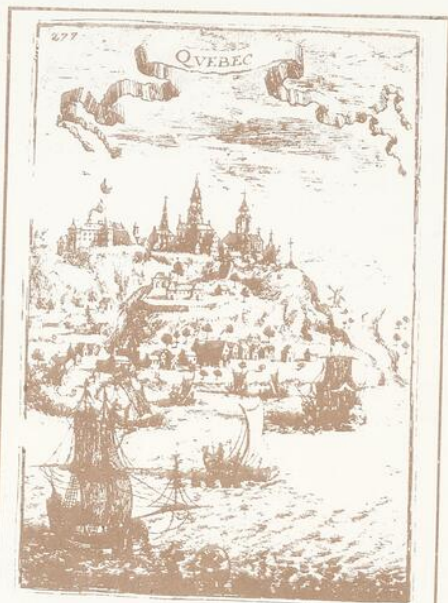


575

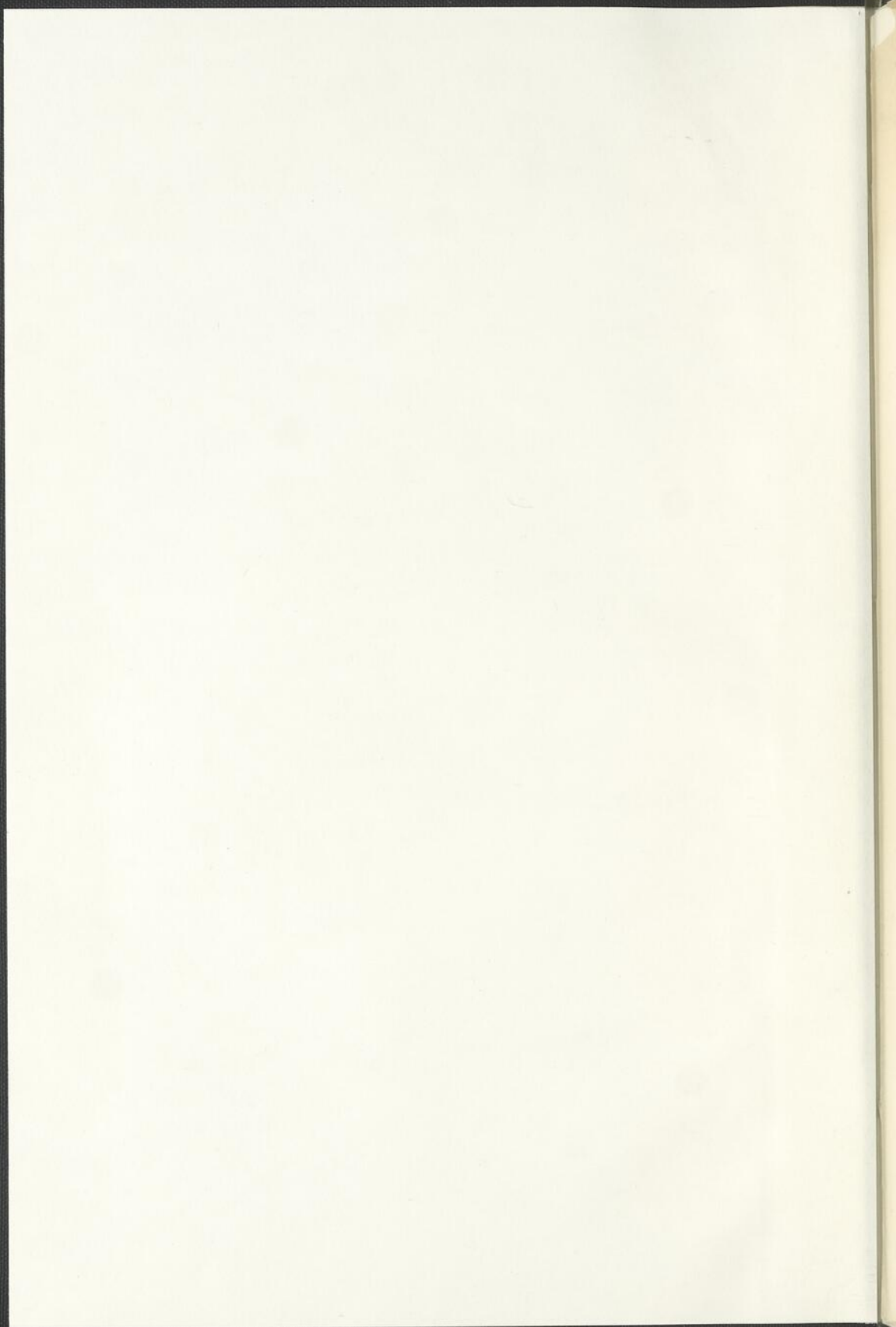
K56

1935



Bibliothèque Nationale du Québec






Pas de
Gouvernement

par

UN SEUL
HOMME

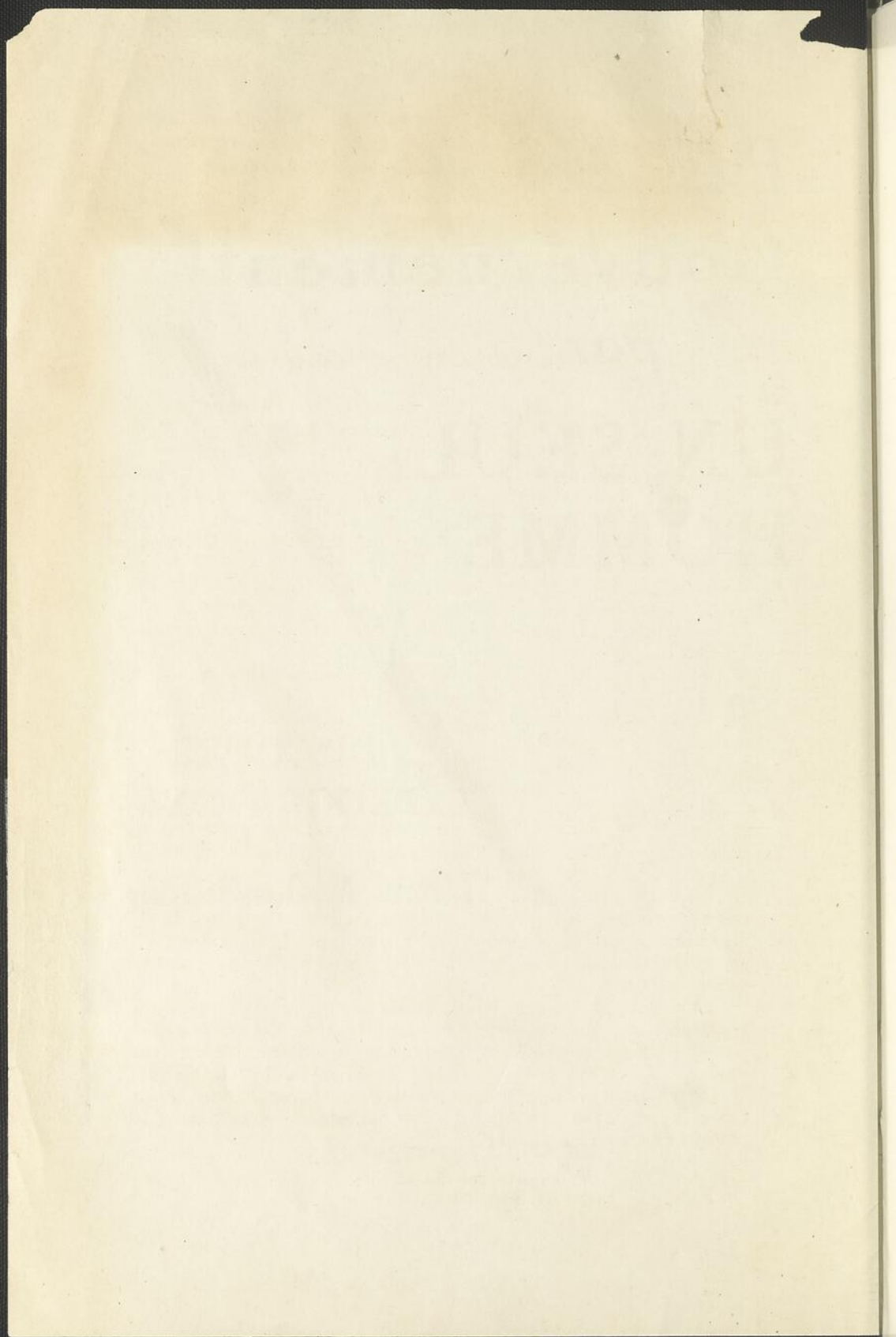


DISCOURS-
PROGRAMME

de

L'Hon. Mackenzie King

Publié par
L'ORGANISATION LIBÉRALE
10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL



Le chef du parti libéral dit qu'après cinq ans de gouvernement, M. Bennett en est au même point et recommence à faire des promesses irréalisables.

NECESSITE D'UNE ADMINISTRATION SAINTE

MAGISTRAL DISCOURS-PROGRAMME

SUR le ton de la défaite et du désespoir, M. Bennett prend maintenant pour acquit que le chômage et la crise doivent nécessairement continuer. Effrayé des conséquences de sa politique, le chef du parti conservateur regarde aujourd'hui comme chronique un mal qu'hier il proclamait guérissable.

Tel a été le thème du discours prononcé par l'honorable M. William Mackenzie King, le chef du parti libéral, pour un auditoire radiophonique de toutes les parties du Canada. L'ancien premier ministre a donné la réplique aux assertions faites par le premier ministre actuel dans ses récents discours au microphone.

Il a exposé la politique libérale du libre-échange, de la vraie réforme sociale, du crédit par l'Etat, du rétablissement du gouvernement responsable, et préconisé la création d'une commission nationale du chômage, l'institution d'une enquête sur les frais de l'administration publique, tant du gouvernement fédéral que de ceux des provinces et des villes.

"Au lieu de faire des projets pour des années d'abondance, dit M. King, M. Bennett en fait pour des années de disette; au lieu de viser à l'expansion du commerce national, il vise à une restriction plus serrée; au lieu de vouloir mettre fin au chômage, il songe à mettre fin au travail. Il ne faut pas s'en étonner: c'est l'aboutissement logique de toute politique de nationalisme économique, et cette politique, bien qu'il en admette l'insuccès, M. Bennett ne semble pas pouvoir s'en départir."

Les programmes politiques élaborés par un seul individu n'offrant aucune garantie de stabilité, M. Bennett avoue que sa maladie a retardé la publication du programme conservateur. Ce n'est guère flatteur pour les autres ministres. Qu'arriverait-il si le parti conservateur, porté au pouvoir, était privé de son chef actuel, retombé malade ou défait dans le collège électoral de Calgary?

Les chefs ont besoin, aujourd'hui plus que jamais, de conseillers nombreux et sages. Néanmoins, M. Bennett impose son programme personnel au parti conservateur et demande en somme au peuple de lui faire confiance à lui seul en tant qu'individu.

Quelle différence avec la politique libérale, reconnue par tous les membres du parti libéral! Si M. King est défait dans sa circonscription, s'il doit céder à un autre son poste de chef, le programme libéral est quand même assuré d'être exécuté. C'est pourquoi le parti libéral est certain de pouvoir tenir ses promesses et peut garantir au Canada le soutien de l'idéal démocratique et une protection réelle contre la dictature.

"Notre méthode, ajoute ici M. King, nous dispense de beaucoup de promesses et nous permet de faire beaucoup plus."

M. Bennett fait état de son succès d'homme d'affaires. Mais les cinq années du gouvernement Bennett, marquées d'une aggravation de la crise du chômage, d'une augmentation de la dette et de l'affaiblissement du commerce, prouvent à l'envie que les succès d'homme d'affaires ne sont pas un certificat d'aptitude à l'administration d'un pays.

La gérance d'une société de commerce privée ne suppose pas les mêmes qualités, ni la même méthode de travail que le gouvernement d'un état. Les supposés succès de certains hommes d'affaires sont parfois attribuables à un superbe dédain du facteur humain, facteur que le chef de l'Etat ne peut absolument pas négliger.

En fait de commerce international, M. Bennett a choisi cette politique mesquine qui place les profits immédiats avant tout. C'est la politique conservatrice, mais ce n'est pas la politique libérale.

Le parti libéral croit que les nations, pas plus que les individus, ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Pour lui, le bien de tous est le bien de chacun. Pour lui aussi, l'accroissement des échanges internationaux peut procurer une expansion raisonnable au commerce canadien, sans léser les intérêts canadiens.

M. King dit enfin que le public est de plus en plus convaincu que les partisans de M. Bennett ne sont que provisoirement séparés de ceux de M. Stevens, auxquels ils doivent se joindre après l'élection. Ils ne diffèrent les uns des autres que par leurs chefs.

TEXTE DU DISCOURS

Mesdames, messieurs,

Depuis dix jours, vous avez entendu quatre discours du premier ministre à la radio. L'impression que m'ont laissée les discours de M. Bennett, — et ce doit être la même chose pour vous, j'en suis sûr, — est que M. Bennett est au même point où il était il y a cinq ans. L'essence de sa politique n'a pas changé. Il continue de s'en inspirer. Les cinq années de pouvoir, et même davantage, ne lui ont rien appris ou si peu. Il semble aussi déterminé que jamais à faire à sa tête, et seulement à sa tête. Il est aussi aveugle que jamais devant les résultats désastreux de certaines de ses méthodes.

FC
575
K56
1935

De plus, l'appel que vous fait M. Bennett reste le même. Il ne cesse de croire que les promesses comptent plus que toute autre chose au cours d'une campagne politique. Il croit encore que les promesses le porteront au pouvoir une autre fois; surtout si elles sont faites sur une large échelle, et avec suffisamment d'emphase. J'aurais cru que, tout en continuant d'affirmer que sa politique était la bonne, M. Bennett aurait au moins appris quelque chose en ce qui concerne ses promesses, au cours des 5 dernières années. Je n'aurais jamais pensé, en dépit de son impuissance évidente et reconnue à remplir ses promesses de 1930, qu'il s'appliquerait, cette année, à faire des promesses encore plus extravagantes. Mais la tentation était trop forte, et il a cédé.

Qui aurait cru aussi que M. Bennett oserait, alors que tout le monde a encore en mémoire ses discours à la radio de janvier dernier et la marge entre ses promesses et ses actes, qui aurait cru, dis-je, qu'il nous ressortirait un nouveau programme de prétendue réforme sociale? Et pourtant c'est ce qu'il a fait. Comme pour le précédent, il croit que ce programme servira à oblitérer ce qu'il a fait depuis cinq ans. Si les mesures qu'il propose maintenant devaient avoir un tel effet, pourquoi ne furent-elles pas présentées, en tout ou en partie, au cours des six sessions du dernier parlement?

Le parti conservateur n'a pas été consulté

Mais, ici encore, M. Bennett reste fidèle à lui-même. Il ne fut pas même fait mention, tandis que le parlement fut en session, des mesures d'importance qu'il met maintenant de l'avant pour la première fois. On ne saurait dire d'aucune façon qu'elles s'apparentent à la politique du parti conservateur. De toute évidence, le parti n'a pas été consulté ou il n'existe plus. Si M. Bennett revenait au pouvoir en octobre, même s'il s'avisait alors de remplir ses engagements, quelle garantie avons-nous que le parti conservateur serait disposé à appuyer une seule de ses nouvelles mesures? On voit déjà des conservateurs influents et la majeure partie de la presse conservatrice s'inscrire en faux contre les dernières mesures de M. Bennett, quand ils ne vont pas jusqu'à les ridiculiser.

Il y a un autre fait que l'électorat fait bien de ne pas oublier. Si M. Bennett était battu dans Calgary-ouest, ou s'il cédait sa place comme chef du parti conservateur, après les élections, quelle assurance avons-nous que le parti conservateur se croira tenu d'adopter une seule des mesures proposées par M. Bennett depuis la dissolution du parlement? Si l'on songe que M. Bennett s'est converti à l'idée que la limite de la vie active d'un homme est de soixante ans, et si l'on note aussi d'autres passages de ses discours, tout indique qu'il ne croit pas sage de rester chef du parti conservateur. C'est donc une éventualité dont il faut tenir compte à l'heure actuelle. N'est-il pas justifiable, dans ces conditions, de croire qu'advenant le remplacement de M. Bennett, toute mesure qui ne plairait pas à la majorité du parti conservateur serait rejetée simplement comme une promesse de plus faite en vue de gagner l'élection?

De fait, on pourrait dire la même chose de tout ce que promet M. Stevens. Si, par hasard, M. Stevens était battu dans Kootenay-Est, comme cela lui arriva en 1930, ou s'il lui était impossible, pour une raison quelconque, de continuer, durant les cinq années à venir, qu'arriverait-il du parti que M. Stevens a mis au monde, qu'il a nommé et baptisé, sous sa propre paternité?

La politique d'un seul homme

N'oublions pas que ce n'est pas pour un jour seulement, ou pour un mois, ou pour un an, que ceux qui seront élus le 14 octobre occuperont leur siège à la Chambre des Communes. Par ses candidats, vous allez désigner le parti auquel vos intérêts, et les intérêts du Canada seront confiés pour cinq ans. Vous n'avez qu'à vous reporter à 1930 pour réaliser l'étendue de cette période et le nombre et la variété des problèmes auxquels le Canada aura à faire face au cours de cette période. Il n'est pas mauvais, non plus, de rappeler combien est nécessaire une majorité substantielle à la Chambre des Communes pour remplir une promesse ou poursuivre une politique. Une majorité écrasante sera requise au prochain parlement.

Par-dessus tout, en des temps comme aujourd'hui, ayant à faire face à de grands problèmes internationaux aussi bien que nationaux, et avec la possibilité d'une guerre à nos portes, vous ferez bien de considérer comme il serait peu sage de confier le sort du Canada aux mains d'un seul homme. Sûrement, il doit être évident pour tous que nous ne saurions revenir assez tôt à un ministère composé de plusieurs hommes, dont chacun apporterait son expérience et son jugement, non seulement en apparence mais en réalité, à l'étude des graves problèmes de l'heure.

Au Livre des Proverbes nous lisons que: "Faute de conseillers, les gens font erreur; mais il y a une garantie dans la multitude des conseillers". Cela est aussi vrai aujourd'hui qu'au temps de Salomon. Nous pouvons dire, avec autant de vérité, qu'il n'y eut jamais un temps dans les affaires du monde où il fut plus important pour les hommes et les nations de ne pas oublier ce proverbe.

La différence entre le parti libéral et les autres

Laissez-moi vous rappeler, de nouveau, la différence essentielle entre le parti libéral et les autres partis qui sollicitent votre appui au cours des prochaines élections. Le programme du parti libéral est l'oeuvre du parti lui-même. Ce n'est pas la déclaration ou le manifeste d'un seul homme. Le programme a reçu l'approbation de tous ceux qui siègeront au dernier parlement comme députés libéraux aussi bien que de la Fédération libérale nationale et de toutes les organisations qui lui sont affiliées d'un océan à l'autre. Ce n'est pas le chef seulement, mais le parti libéral tout entier qui est lié par la politique qu'il a déjà approuvée.

Tant que je serai le chef du parti libéral, je me propose, en autant que sa politique est concernée, d'avoir cette garantie avant de demander aux électeurs du Canada de lui donner leur appui. Je me propose aussi, si le parti revient au pouvoir, de voir à ce que la politique ainsi approuvée soit mise à exécution. Pas n'est besoin d'ajouter que ce n'est que de cette façon qu'un parti politique, même advenant un changement à sa tête, est forcé de s'en tenir à ses promesses et à sa politique. Cette méthode de gouvernement exige peut-être moins de promesses, mais demande, je crois, beaucoup plus en matière d'accomplissement. De plus, c'est la façon de maintenir le Canada dans la voie de la démocratie et d'écartier en notre pays la dictature. Tôt ou tard, la dictature détruit la liberté. Aujourd'hui, elle nous conduit à la guerre.

Si, pour une raison quelconque j'étais défait, à l'élection qui vient, dans le comté de Prince-Albert qui m'a honoré de sa confiance depuis dix ans, et si j'étais empêché par la suite d'entrer au parlement, je pourrais transmettre à un autre la direction du parti avec la certitude que je lui transmettrais beaucoup plus que la direction d'un parti politique. J'aurais l'impression de lui transférer une grande marque de confiance qui m'a été donnée par les libéraux. Si le parti libéral revient au pouvoir le 14 octobre, ce serait encore plus que cela. Ce serait encore plus qu'une marque de confiance qui m'a été accordée, pour l'instant, par les libéraux du Canada. Ce serait une marque de confiance accordée par le peuple canadien au parti libéral.

Quand le temps viendra de confier à un autre le flambeau, j'espère que je pourrai le passer, non pas comme une chose sans signification, ou comme un simple symbole d'autorité, mais comme je le reçus des mains de sir Wilfrid Laurier, comme une lumière qui, sans vacillement, éclaire la voie que le parti libéral s'est engagé à suivre. J'aurai aussi la satisfaction de savoir que la politique du parti libéral ne tient pas à des choses éphémères et sans signification puisqu'elle se recommande de l'approbation des jeunes et des vieux, d'hommes et de femmes de toutes les croyances et de toutes les classes, et de l'est aussi bien que de l'ouest.

Cinq années de promesses

J'ai dit que M. Bennett est au même point où il était il y a cinq ans. Le Canada a eu cinq années de la politique et des promesses de Bennett. Est-ce que quelqu'un peut dire, que, sauf pour de rares intérêts privilégiés, cette politique ait profité à quelque partie du Canada ou à quelque classe en particulier?

Cinq ans de la politique et des promesses de Bennett ont laissé le pays avec le problème effarant du chômage; avec la ruine menaçant les cultivateurs; avec une stagnation sans précédent dans le transport; avec un repli énorme dans le volume de notre commerce extérieur et domestique; avec de l'amertume de la part des autres parties du commonwealth britannique à l'endroit du Canada en ce qui concerne les relations commerciales et de l'inimitié de la part de plusieurs nations étrangères; avec l'industrie et les gens de toutes les classes supportant un fardeau de taxes sans merci; et avec des dettes énormes et des budgets en déficit dans l'administration fédérale, provinciale et municipale. M. Bennett a beau dire qu'il apportera le remède à tout cela: si sa politique et ses promesses peuvent faire ce miracle, pourquoi furent-elles sans effet pendant cinq ans? De fait, ce que je viens de décrire fut surtout le résultat de ses propres erreurs: une politique qui péchait à l'origine, et des promesses impossibles à remplir. A souligner qu'il s'agit d'une politique qu'il ne songe pas à répudier, même maintenant, et de promesses qu'il ne fait qu'accentuer sur une plus large échelle.

L'attitude de la défaite et du désespoir

Le pire de tout ce que dit M. Bennett est qu'il semble croire que le chômage et la dépression vont continuer indéfiniment. Ce qu'il n'a cessé de décrire comme une condition temporaire devient chronique. Son attitude est celle de la défaite et du désespoir. Au lieu de faire des plans pour l'abondance, il n'entrevoit que la disette. Au lieu de viser à l'expansion du commerce, il ne songe qu'à une

plus grande restriction du commerce. Au lieu de mettre fin au chômage, voici qu'il parle de mettre fin au travail. Tout cela n'est que la suite logique de sa politique de nationalisme économique qu'il prétend déplorer mais que, dans son aveuglement, il ne peut éviter. En songeant à la disette, plutôt qu'à l'abondance, son premier geste fut de restreindre ou de prohiber le commerce. Ayant réussi cela, il s'appliqua ensuite à restreindre la production des denrées et à limiter leur vente. Pendant qu'il est en frais d'accomplir tout cela, il s'avise maintenant de restreindre même le travail en limitant les années pendant lesquelles un homme aura le loisir de gagner son pain quotidien.

La doctrine libérale de la liberté du commerce

Pour voiler sa colossale faillite, M. Bennett a recours à un vieux truc politique qui ne l'honore guère et qui consiste à mettre au compte de la politique de ses adversaires les résultats néfastes de sa propre politique. Dans son premier discours à la radio, M. Bennett a déclaré que la politique libérale tendant à rendre le commerce plus libre, aurait pour effet de ruiner l'industrie, d'aggraver le chômage, de provoquer une réduction draconienne dans les salaires, et de réduire les marchés domestiques et étrangers pour nos produits naturels. Voilà plutôt ce qui résulte, non pas d'une plus grande liberté du commerce, mais de l'étranglement du commerce, qui est le fruit de la politique d'extrême protection de M. Bennett.

L'exemple du Japon

Il y a cinq ans, M. Bennett nous dit son intention de se frayer un chemin à la dynamite sur les marchés du monde. Il n'a pas réussi. Mais il n'a pas manqué, par cette fausse méthode, de faire perdre au Canada plusieurs de ses marchés les plus profitables. L'exemple le plus récent et le plus saillant est celui du Japon. Pendant plusieurs années, le commerce du Canada avec le Japon progressa et fut exceptionnellement profitable, particulièrement pour les industries de la Colombie britannique et pour les intérêts maritimes du Canada dans le Pacifique. Au cours de la dernière année fiscale, le marché japonais était le quatrième en importance pour le Canada. Ce marché est maintenant en danger et peut-être irrémédiablement perdu. M. Bennett a traité cette affaire de façon tellement inexcusable qu'il s'efforce maintenant de détourner l'attention de ses propres erreurs en dressant, comme un épouvantail, l'attitude des libéraux qu'il nous montre comme prêts à concéder au Japon tout ce qu'il demande.

En ce qui concerne une entente commerciale avec les Etat-Unis. M. Bennett nous la représente encore comme possible. Je me contenterai donc de souligner le fait que les négociations n'ont rien produit à date, si ce n'est un prospectus qui date d'un an. Il n'en faut pas plus pour indiquer de quelle façon relâchée les négociations furent conduites.

Il est évident que la demi-heure à ma disposition ne me permet pas de relever, l'un après l'autre, les divers points traités par M. Bennett dans ses discours à la radio qui durèrent, en tout, deux heures et demie. Je m'appliquerai, au cours des prochaines assemblées publiques, à traiter des divers sujets que j'ai déjà abordés dans mes discours à la radio, notamment le problème du chômage qui

est de première importance; et aussi le numéraire, le crédit et les banques; l'écoulement des produits canadiens, les ententes réciproques avec les Etats-Unis et les autres pays; et, enfin, le problème constitutionnel et nos relations internationales.

Reconquérir les marchés perdus

Je désire, toutefois, déclarer dès maintenant qu'il n'y a aucun fondement à l'allégation qu'advenant le retour au pouvoir d'un gouvernement libéral les intérêts du Canada seraient affectés par la politique libérale dans ses relations avec le Japon, ou avec n'importe quel autre pays. C'est mon espoir, si le parti libéral revient au pouvoir, de reconquérir le marché japonais qui semble perdu pour le Canada par suite de la politique de M. Bennett et de la façon dont il traite l'affaire. Mais ce ne sera pas par suite d'un sacrifice, par les libéraux, des intérêts canadiens.

Réduire les droits de douane

Le parti libéral prône une réduction substantielle et générale dans le taux des droits de douane. Cette réduction est nécessaire, non pas comme le prétend M. Bennett, dans l'intérêt des autres pays à notre dépens, mais dans l'intérêt même du Canada. Il n'est rien dans le passé des administrations libérales, non plus que dans les déclarations du parti libéral à l'heure actuelle, qui justifie l'assertion que le parti libéral ignorera les intérêts légitimes des producteurs canadiens.

La prospérité du Canada dépend du développement de ses grandes industries de base: l'agriculture, le bois, les mines, les pêcheries, et aussi de la vente à l'étranger du surplus de ses denrées de première nécessité qui ne peuvent être utilisées au pays. S'il revient au pouvoir, le gouvernement libéral réduira immédiatement et matériellement, de pair avec d'autres réductions, les droits sur certains articles qui augmentent le coût de la production de nos industries de base, particulièrement les droits sur les instruments et les machines servant à la production.

Le parti libéral n'approuve pas le point de vue protectionniste qu'un citoyen doit être considéré seulement pour sa valeur productive et qu'il n'a aucun droit en qualité de consommateur. Pour un, dans une famille, classé comme producteur, il y a généralement plusieurs consommateurs. La politique extrémiste de protection des dernières années a forcé des familles à payer beaucoup plus cher les nécessités de la vie, et a augmenté considérablement le coût de l'existence. A vrai dire, aujourd'hui, la famille pourrait fort bien être décrite comme l'unité oubliée dans le système économique du Canada. Le parti libéral se propose d'effectuer immédiatement des réductions substantielles des droits sur les nécessités de la vie, afin de procurer une amélioration directe au sort de chaque foyer et de chaque individu.

Trop d'intervention dans les affaires

Si nos industries essentielles doivent être développées comme elles le méritent, le capital comme le travail doivent s'y intéresser. A cette fin, la confiance dans la stabilité de la politique du gouver-

nement ainsi que dans l'administration, est une condition essentielle. Depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel, les affaires ont souffert d'une intervention incessante de l'incertitude et de l'instabilité de nos lois fiscales et douanières. Des décisions imprévisibles, en matière de droits de douane, et des évaluations arbitraires ont empêché et rendu impossibles la reprise et l'expansion du commerce canadien, presque autant que les augmentations extravagantes et sans précédent des droits eux-mêmes. Le parti libéral, s'il revient au pouvoir, abolira tous les droits additionnels qui ne s'excusent pas sur les importations, tels qu'imposés et administrés par le gouvernement actuel. Plus que tout, il visera à la stabilité et à la certitude dans l'administration des douanes et la continuité dans la politique gouvernementale.

Négociier des traités de réciprocité sera peut-être une tâche ardue. Mais le parti libéral croit qu'il y a beaucoup à faire dans le but d'obtenir de plus vastes marchés pour le surplus exportable de nos denrées de base. Nous croyons que plusieurs autres nations sont aussi fatiguées que le Canada du nationalisme économique et applaudiront à un effort sincère pour trouver le moyen d'augmenter le commerce mutuel sur une base juste et amicale.

Des ententes peuvent être négociées, pourvu qu'on y mette la volonté et la méthode. Cela apparaît dans le nombre d'ententes qui furent signées par les principaux pays commerciaux du monde au cours des deux ou trois dernières années. Pour n'en mentionner que quelques-uns, le Royaume-Uni a négocié rien moins que vingt-et-un accords depuis la conférence impériale de 1932. Le Brésil, depuis 1931, a négocié vingt-six ententes commerciales. Depuis 1932, la Finlande a négocié sept accords et l'Argentine, cinq. Pendant que nos négociations avec les Etats-Unis sont en voie, ce pays a négocié des ententes avec la Belgique, la Suède, la Tchécoslovaquie, le Brésil, Cuba et Haiti. Ces divers pays ont obtenu leur entrée et se sont assuré un pied à terre à notre porte.

Pas d'allure belliqueuse dans les négociations internationales

Le succès, dans les négociations internationales, dépend plus que tout du désir réel d'atteindre le but, et de la façon dont les négociations sont conduites. Si nous croyons que tout ce qui tient au commerce s'assimile à la guerre et si nous adoptons une attitude belliqueuse qui ne fait qu'accentuer et perpétuer les divergences temporaires, et surtout si nous en venons à la conclusion que le nationalisme économique est la destinée inévitable de l'Etat moderne, nous ne pouvons nous attendre qu'à perdre de plus en plus nos marchés à l'extérieur et à devenir de plus en plus isolés comme nation. Si, d'autre part, nous croyons que le commerce est un échange et mutuellement profitable, et si nous pensons que le Canada n'a besoin de rien tant que du commerce mondial, et si nous sommes prêts dans les négociations internationales à voir les différentes questions dans leurs véritables proportions et à chercher dans une discussion raisonnable, le terrain d'entente qui peut exister, il y a tout lieu de croire, qu'il s'agisse du Japon, des Etats-Unis ou de tout autre pays, que nous trouverons la même attitude chez les autres pays. Ce sera la solution de difficultés qui sera à l'avantage de tous.

Comme M. Bennett, M. Stevens espère faire oublier au peuple du Canada ses bévues en matière de commerce, en promettant, à la veille d'une élection, de réduire les droits sur les machines agricoles. M. Stevens va même un peu plus loin et prône une réduction sur les produits textiles. Quand il était Ministre du Commerce, des instances répétées furent faites auprès du gouvernement pour faire réduire les droits sur les machines agricoles et les produits textiles, mais ces démarches furent constamment rejetées ou ignorées par M. Stevens et par M. Bennett. Il faudra à M. Stevens plus que des discours politiques pour faire oublier à l'électorat le fait que durant quatre ans, comme Ministre du Commerce, il fut le bras-droit de M. Bennett en ce qui concerne la politique de restriction et de prohibition du commerce, et que ce fut sous sa propre administration que des droits exorbitants furent imposés sur les produits textiles, les machines agricoles et des centaines d'autres articles.

Vain stratagème de M. Stevens

Nous nous rappelons aussi que dès l'époque de la session spéciale, M. Stevens se fit le défenseur fanatique de la politique de nationalisme économique à outrance qui a ruiné le commerce canadien; qu'à cette fin il a organisé la campagne funeste du "Canada d'abord", qu'il a publié son célèbre "Credo" et qu'il fit du bureau de la statistique et des publications gouvernementales des organes de propagande politique. L'électorat n'oubliera pas non plus, le fait que durant le stage de M. Stevens au ministère du Commerce, les affaires du Canada furent diminuées de moitié. Aucun stratagème de campagne électorale ne pourra aider M. Stevens à secouer la responsabilité conjointe qu'il partage avec M. Bennett dans la destruction du commerce au Canada.

Tandis que M. Stevens se défend de toute alliance avec le parti conservateur, M. Bennett voudrait aussi vous faire croire qu'il a rompu avec M. Stevens. Mais, entretemps, il n'est pas moins intéressant de noter que, jusqu'à présent, le parti conservateur ne fait pas opposition à M. Stevens dans Kootenay-Est. Et, comme par hasard, il n'y a pas de candidat du parti de la restauration contre M. Bennett dans Calgary-Ouest. Cela n'a pas l'air d'une guerre à mort. L'impression se répand que, quelles que soient les relations entre M. Bennett et M. Stevens, leurs partisans ne sont que pour un temps dans des camps adverses; une fois les élections terminées, ils se retrouveront vite dans le même camp. On notera que M. Bennett n'eut rien à dire de M. Stevens sauf dans son premier discours à la radio. Et encore ce fut-il pour tenter d'amenuiser leurs divergences ou pour emprunter au roulant de M. Stevens.

Le parti libéral a un programme bien défini

M. Bennett, avant de nous servir sa dernière fournée de promesses, pinça de nouveau cette corde unique: le parti libéral n'a rien à offrir et n'a pas de politique. Bien au contraire, le parti libéral a quelque chose de concret à offrir; et sa politique est nette et définie. Mais, à la différence de M. Bennett et de M. Stevens, nous n'eûmes pas à imaginer tout cela depuis la prorogation du parlement. Le programme libéral fut exposé à plusieurs reprises, de-

puis des années, et reçut l'approbation unanime d'un parti uni d'un océan à l'autre. Et ce programme n'a pas été rédigé seulement dans le but de gagner une élection, mais pour faire face aux problèmes de l'heure et libérer le Canada de la dépression.

Les problèmes les plus urgents

Le parti libéral s'engage à considérer le chômage comme le problème le plus urgent, comme un problème d'importance nationale, et par le moyen d'une commission nationale représentative, à coopérer avec les provinces et les municipalités dans l'administration des fonds de secours et dans un effort pour procurer du travail aux chômeurs. Il s'est encore engagé à instituer un système valide, au point de vue constitutionnel, d'assurance-chômage qui, dès que les finances du pays le permettront, pourra s'étendre en un vaste système d'assurances sociales, y compris l'assurance contre la maladie et les pensions de vieillesse. Le parti libéral prône une politique dont l'effet sera de libérer et de développer notre commerce extérieur, condition de la reprise industrielle et commerciale. Il s'appliquera aussi à libérer notre commerce domestique en mettant fin au contrôle arbitraire des prix et aux accords fixant les prix et dont l'effet est de restreindre et d'entraver le commerce intérieur. Le parti libéral se vouera au développement des industries de base en réduisant le coût des instruments de production. Il assurera l'assistance de l'Etat dans l'écoulement des produits naturels. Il rétablira le contrôle de l'Etat sur le crédit et le numéraire par une réorganisation de la Banque du Canada. Il instituera un bureau de contrôle des placements. Il maintiendra l'intégrité des Canadiens Nationaux. L'industrie sera démocratisée grâce à une politique qui assurera aux travailleurs et aux consommateurs une part plus large dans le gouvernement de l'industrie. Nous voulons encore restaurer le gouvernement responsable et la liberté personnelle, en nous inspirant du principe britannique de la liberté de parole et d'association. Le parti libéral apportera la réforme électorale dans le but d'assurer au peuple une véritable représentation parlementaire et de réduire le coût des campagnes électorales. L'équilibre du budget, une réduction dans les frais d'administration, un dégrèvement dans le principal et le service d'intérêt sur la dette publique, une enquête sur le coût de l'administration fédérale, provinciale et municipale, le développement de la paix internationale et de l'oeuvre que poursuit la Société des nations; une répartition plus équitable de la richesse en tenant compte des nécessités humaines, du progrès de la justice sociale et de la recherche du bien commun. Voilà ce que comporte le programme libéral.

Réponse à M. Bennett

Au cours de ses discours à la radio, M. Bennett, sans s'inquiéter des problèmes qui se posent à l'heure actuelle, ni de la politique des divers partis, a cru bon de vous donner des raisons pour lesquelles vous devriez me refuser votre appui, et le lui accorder.

De moi, M. Bennett a dit qu'il devait avertir le pays du sort qui l'attend s'il confie sa destinée à un homme aussi indifférent aux pro-

blèmes de l'heure, et si complètement ignorant de la façon pratique de les aborder. "Elisez M. King, dit-il, et vous verrez que sa politique aura pour effet de détruire nos marchés extérieurs, d'entraver de plus en plus notre marché domestique, de mettre en péril grave notre structure financière, et de noyer notre population dans le chômage."

Et encore: "Elisez M. King, confiez le pays au pouvoir fléchissant du libéralisme, livrez le Canada à ses mains de fantôme, et vous avez devant vous la faillite qui, pour vous Canadiens, peut signifier la fin de la confédération."

M. Bennett s'approprie tous les mérites

De lui-même, M. Bennett dit: "Je crois que ceux qui me critiquent le plus durement admettront que j'ai été un bon homme d'affaires." Il s'efforce alors de donner l'impression que le moindre succès du gouvernement actuel fut son fait, et aucunement celui de ses collègues. Il vous dit qu'il n'aime pas à parler de sa maladie, mais qu'il doit le faire parce que cela eût une portée sur le cours des événements. "Cela, dit-il, entrava sérieusement le développement de notre programme". "Sans cette interruption entre janvier et mai, ajoute-t-il, nous serions beaucoup plus avancés que nous le sommes. D'autres parties vitales de notre programme seraient maintenant incorporées dans les statuts."

Et dans son mot d'adieu, M. Bennett n'hésite pas à nous confier qu'on ne saurait trouver personne d'aussi qualifié que lui pour administrer les affaires du Canada. Faisant allusion à la possibilité de voir un autre que lui devenir chef du gouvernement, il déclare: "Je serais plus que satisfait si je pouvais penser que mon successeur fera plus pour vous que je n'ai fait." Cela n'est pas tendre pour moi, non plus que pour les autres chefs politiques. Mais c'est encore plus dur pour ceux qui furent les collègues de M. Bennett pendant cinq ans et pour tous ceux qui appartiennent au parti conservateur.

On me permettra peut-être de dire ici à M. Bennett, quelles que soient mes qualifications comme chef, que je ne sentis jamais le besoin, dans le but de grandir ma propre personnalité, de priver mes collègues du mérite qui leur revient dans tout ce qui fut accompli par l'administration dont je fus le chef.

M. Bennett a voulu gouverner seul

L'occasion est bonne de rappeler à tous ceux qui m'écoutent ce que j'ai dit il y a un instant au sujet du danger que comportent les programmes politiques dont l'exécution tient trop complètement à un seul individu.

Est-ce que tout ce que M. Bennett a dit ne prouve pas, jusqu'à l'évidence, que dans son esprit même, la mise en vigueur des mesures qu'il prône dépend exclusivement, non seulement de sa présence à la tête du parti conservateur, mais aussi de son état de santé? Quelle garantie avons-nous, même si l'éventualité est regretta-

ble, que M. Bennett, comme il dit lui-même, ne "lâchera" pas son parti, et ne vous "lâchera" pas vous-mêmes? C'est pour éviter de pareilles contingences dans l'administration des affaires du pays que le gouvernement doit être réparti entre les membres du cabinet, dont tous partagent une responsabilité collective pour leurs actes. Voilà l'essence même du système britannique de gouvernement. Avons-nous le droit de risquer, dans l'administration du pays, une contingence qui peut être évitée lorsque nous avons à faire face, à n'importe quel moment, à de si inquiétants problèmes?

Heureusement, je n'ai pas à juger moi-même l'oeuvre du gouvernement dont je fus le chef. Pour ce qui est de notre aptitude aux affaires, comme de tout le reste, nos actes parlent par eux-mêmes. Quand le parti libéral prit le pouvoir en 1921, le Canada se débattait dans les trances d'une grande dépression. Il y avait des milliers de chômeurs, le commerce languissait, les chemins de fer étaient dans une situation désespérée, le fardeau de l'impôt était plus lourd que jamais auparavant, et la dette s'accumulait à un niveau sans précédent. Le pays, on peut le dire, s'acheminait à la banqueroute.

La situation en 1930

Quelle était la situation quand nous perdîmes le pouvoir en 1930? Les années du régime libéral marquèrent la plus grande expansion dans le commerce canadien. Au cours de l'année fiscale 1928-29 la valeur globale de notre commerce atteignit son plus haut point, — plus de deux milliards et demi de dollars. Pendant sept années de notre régime, le Canada occupa le cinquième rang au point de vue du commerce parmi les nations du monde. Notre pays eut la distinction d'être le premier au monde, eu égard au chiffre de sa population, pour la somme de ses exportations de produits manufacturés et semi-manufacturés. Pendant huit ans nous eûmes une balance commerciale à notre avantage. La somme de ces balances favorables atteignit le chiffre colossal de un milliard et demi de dollars soit plus que la somme globale de notre commerce au cours de l'une ou l'autre des quatre dernières années.

Sous le régime libéral, tous les frais d'administration, au compte capital et au compte courant, furent payés à même les revenus ordinaires. Nous eûmes des excédents budgétaires pendant sept ans, et la dette publique fut réduite de 276 millions de dollars. L'impôt sur le revenu fut allégé sur les revenus modérés, et les exemptions furent élargies. La taxe de vente fut abaissée de six p.c. Le timbre de deux sous fut rétabli et tous les impôts vexatoires furent abolis. Il y eut allègement substantiel et général du tarif, particulièrement sur les instruments et les machines servant à la production dans les industries de base, sur les véhicules-moteurs, et sur nombre de choses nécessaires à la vie. La production fut intensifiée de façon marquée, et le coût de la vie se trouva singulièrement réduit.

Ce que fit M. Bennett

Durant les cinq années du régime conservateur, le commerce du Canada a été réduit de moitié. Contrairement à ce qu'affirme M. Bennett le Canada n'a pas su garder le pas avec les autres na-

tions du monde; notre pays est tombé du cinquième rang au huitième rang parmi les nations commerciales. Les excédents budgétaires ont fait place à des déficits, et la dette publique s'est obérée de 668 millions de dollars. Le taux de l'impôt sur le revenu fut relevé, et les exemptions restreintes. La taxe de vente fut portée de un pour cent à six pour cent, et toutes les taxes vexatoires réapparurent. Une armée d'hommes est actuellement employée à des travaux publics, exécutés à même les deniers de l'Etat, des provinces et des municipalités. Cependant, le nombre des chômeurs qui n'était que de 117,000 en septembre 1930, ressort maintenant à un demi-million. Il y eut une chute de cinquante pour cent dans les revenus des chemins de fer, et aussi dans les salaires payés par les grands réseaux. Le commerce est étranglé, l'industrie paralysée, il existe un malaise et du mécontentement à travers le pays, et d'un bout à l'autre du Canada sévissent le particularisme et la dissension.

Piètre succès personnel

De tout cela, peut-être, on peut conclure que le "succès personnel" dans les affaires n'est pas nécessairement la meilleure garantie dans l'administration des affaires publiques. Au fait, dire que le succès personnel dans les affaires est une garantie de succès dans l'administration révèle l'ignorance des qualités qui comptent davantage dans l'administration des affaires publiques. Personne n'osera prétendre que Sir John A. Macdonald ou Sir Wilfrid Laurier durent leur succès dans la vie publique à leur aptitude à gagner de l'argent. Et, cependant, leurs noms sont vénérés et honorés par leurs partisans et par le pays tout entier.

Il n'est pas de plus grande erreur que de croire que les qualités et les méthodes qui assurent le succès dans les affaires soient nécessairement les qualités et les méthodes qui font le succès dans l'administration. Et cela est particulièrement vrai quand les problèmes sociaux sont au premier plan. Il suffit d'observer largement le domaine industriel pour constater que bien des soi-disant succès en affaires tiennent à l'ignorance sans pitié de considérations humanitaires. Le fond même du problème social tient à l'importance que nous accordions au bien-être de l'homme par rapport au gain matériel. Tant que l'on ne considère pas l'Industrie comme un service social et que l'on ne voit pas la nécessité d'aborder ses problèmes du point de vue sacré de la vie humaine et de la personnalité, plutôt que du seul point de vue de l'accumulation de la richesse et de la compensation matérielle, il n'y aura et il ne peut y avoir de remède au malaise social et industriel.

La même chose est vraie, je crois, des relations internationales. Parlant de moi, M. Bennett vous avise: "Rappelez-lui que ce pays, cerné de toutes parts, doit songer à soi, dans ce monde où les nations ont proclamé l'ancienne règle: "Chacun pour soi, et le diable emporte le reste". Il dit encore: "Dites-lui, ce qui est évident pour tous ceux qui savent voir, que la seule façon de faire plus d'affaires, la façon réaliste, la façon conservatrice, c'est celle qui place les intérêts matériels immédiats au-dessus de toute théorie vieillotte, si belle

et si séduisante qu'elle ait jamais pu paraître". Cela a trait, sans doute, à la conclusion de mon premier discours à la radio quand je disais: "Poursuivons notre chemin, en agissant envers les autres comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous".

Enfin, vous savez à quoi vous en tenir au sujet de M. Bennett et de moi-même. Faire plus d'affaires par la façon réaliste, celle qui met les intérêts matériels avant tout, voilà, d'après M. Bennett, la façon de M. Bennett. C'est peut-être, d'après M. Bennett, la façon conservatrice. Mais ce n'est pas ma façon. Et, je suis heureux de pouvoir ajouter: "Ce n'est pas la façon libérale!"

Pour la liberté totale

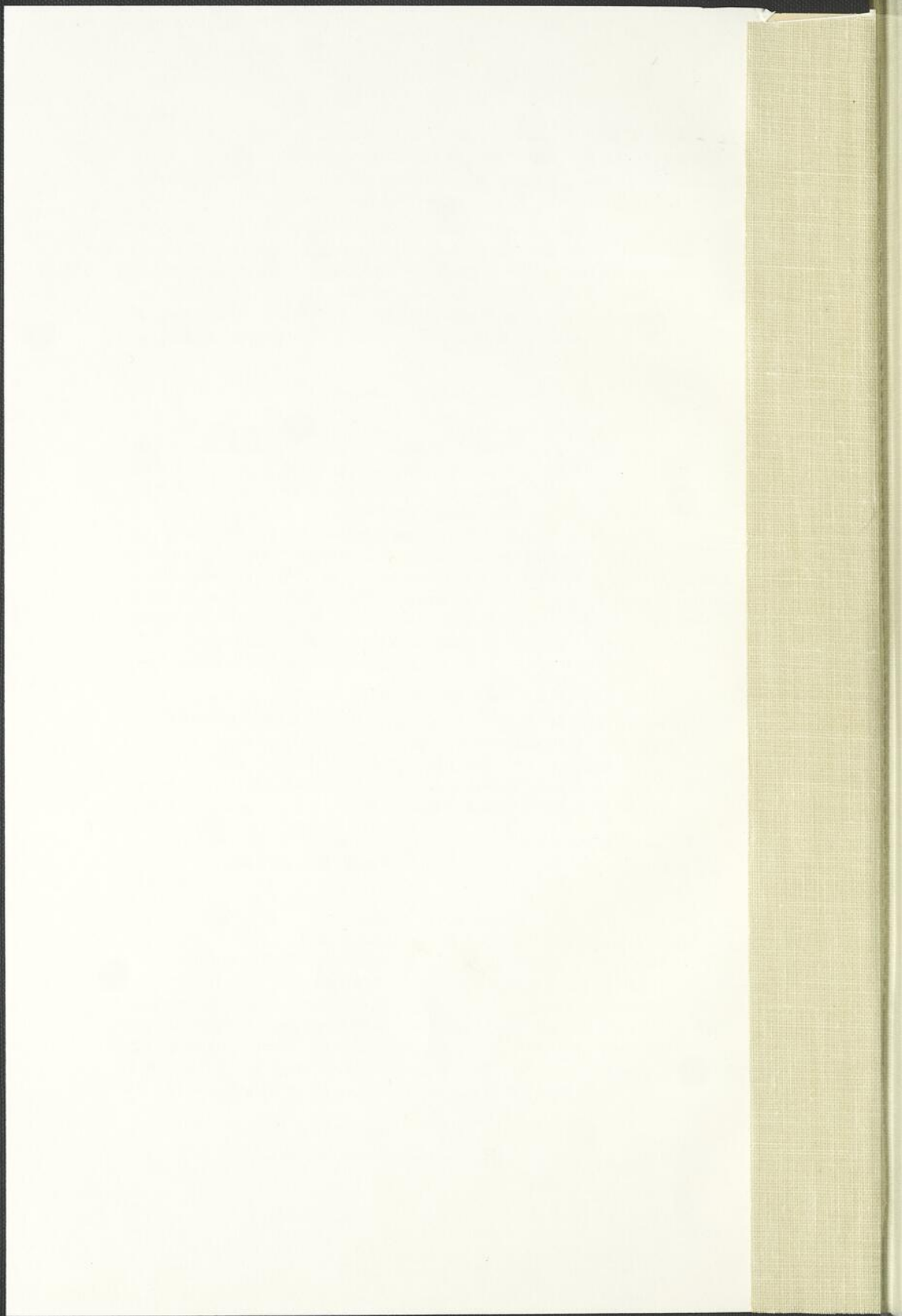
Liberté civile, liberté fiscale, liberté personnelle, liberté sociale, liberté domestique, liberté locale, ethnique et nationale; liberté internationale; liberté politique; chacune fait partie du libéralisme, chacune marque un stage dans son développement, chacune fut conquise, non pas par des individus et des nations travaillant seulement pour eux-mêmes et mettant les intérêts matériels avant tout, mais par un procédé complètement opposé. Les individus et les nations, animés de la foi libérale, ont cherché à atteindre leur but en pensant aux autres aussi bien qu'à eux-mêmes, avec la croyance que personne ne vit pour soi-même non plus qu'aucune nation; et que le bien de tous, en définitive, est le bien de chacun; que nous sommes tous membres d'une même famille.

Cette plus grande liberté parfois fut atteinte par une politique de laisser-faire, en faisant disparaître les contraintes et les restrictions. Parfois elle s'obtient par l'intervention et le contrôle de l'Etat. Mais jamais le laisser-faire ou l'intervention de l'Etat ne furent des buts en eux-mêmes. Ils n'étaient que des moyens d'arriver à une fin, — et cette fin, c'était une plus grande liberté.

Les individus et les nations qui mettent le libéralisme au rancart le paient de leur liberté. Et quand la liberté disparaît, que reste-t-il?

Le libéralisme, aujourd'hui, a un double but: conserver ce que nous avons déjà acquis de liberté, et y ajouter en matière de liberté économique. Cette bataille ne se gagnera pas si chacun met, avant tout, ses propres intérêts matériels, ou si le Canada met ses intérêts matériels avant toute autre chose. Dans le domaine de la liberté individuelle, la bataille sera gagnée si chacun cherche à obtenir plus de liberté pour les autres aussi bien que pour lui-même. Dans la sphère internationale, la victoire ne s'achèvera qu'au prix de la coopération et du bon vouloir parmi les nations.







BNQ



C 000 145 270

145270